

Cahiers français

#Politiques publiques

Augmenter le taux d'activité
en France

#Société

Innovations biomédicales :
le droit comme garde-fou

#Le point sur

Intelligence artificielle
et éthique

Se nourrir, un nouveau défi



Responsable de la publication

Élodie Lavignotte

Équipe éditoriale

Markus Gabel, Anne Biet-Coltelloni,
Jérôme Castelot, Julie Deffontaines,
François Guérard, Monique Tolmer

Conception graphique et mise en page

Nicolas Bessemoulin, Éliane Rakoto

Contacter la rédaction

cahiersfrançais@dila.gouv.fr

Impression

DILA

Crédits photos :

Photo de couverture

© ADOBE STOCK

Photo de quatrième

© ALLESSANDRO PHOTO - iStock

Avertissement au lecteur

Les opinions exprimées dans les articles n'engagent que leurs auteurs.

Ces articles ne peuvent être reproduits sans autorisation. Celle-ci doit être demandée à la Direction de l'information

légale et administrative

26, rue Desaix 75727 Paris Cedex 15

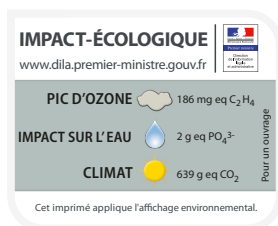
ou droits-autorisation@

ladocumentationfrancaise.fr

© Direction de l'information

légale et administrative, Paris 2019

En application de la loi du 11 mars 1957 (art.41) et du Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992, toute reproduction partielle ou totale à usage collectif de la présente publication est strictement interdite sans autorisation expresse de l'éditeur. Il est rappelé à cet égard que l'usage abusif et collectif de la photocopie met en danger l'équilibre économique des circuits du livre.



#Edito

Quand manger devient un enjeu !

Pour se rappeler l'importance de la thématique alimentaire un petit regard dans l'œuvre de Jean-Baptiste Poquelin, dit Molière, est très instructif. De *L'Avare* – « Il faut manger pour vivre et non pas vivre pour manger » III. 5 – aux *Femmes savantes* – « Je vis de bonne soupe, et non de beau langage » II. 7 –, le dramaturge-comédien met savoureusement en scène la cuisine et la préparation des mets, la gastronomie, le goût, le plaisir de manger et la relation que l'homme entretient avec la nourriture. Cette présence littéraire n'est pas un hasard car le XVII^e siècle est justement le moment où la gastronomie, à l'image de Louis XIV, devient somptueuse et raffinée et où la cuisine française s'affirme au-delà de ses frontières. 350 ans plus tard, l'Unesco a donné sa confirmation officielle à cette tradition en inscrivant en novembre 2010 le repas gastronomique des Français au patrimoine immatériel de l'humanité.

Malgré l'offre abondante d'aujourd'hui, l'alimentation demeure au centre de nos préoccupations. Certes, l'époque est révolue où elle représentait le premier poste de dépense dans les budgets des ménages, mais l'alimentation cristallise nombre d'interrogations de la société moderne : de la crise environnementale au risque alimentaire et à la santé en passant par les questions d'équité quand il s'agit de trouver la « juste » rémunération des producteurs. Plus encore, se nourrir est devenu une forme d'expression en soi, un acte militant pour certains - vaste programme !

Au-delà du dossier, nous examinons un indicateur peu connu des politiques d'emploi, le taux d'activité, et nous nous intéressons au rôle du droit dans les innovations biomédicales. Notre « Point sur » se penche sur la relation entre éthique et intelligence artificielle et dans la rubrique « C'était en... » nous revenons au référendum d'avril 1969 et à la démission du général de Gaulle.

Cahiers français

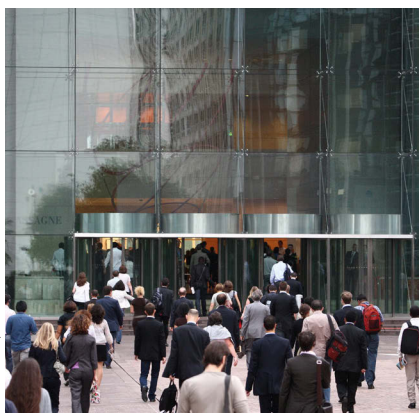
#Sommaire

05

#Politiques publiques

Comment augmenter le taux d'activité en France ?

Yannick L'Horty



© LUDOVICIREA

© IAN HANNINGREA



15 #Dossier

Se nourrir, un nouveau défi

16 / Les Français et leur culture alimentaire Approche historique
Patrick Rambourg

28 / La balance commerciale agroalimentaire française : excédentaire mais menacée
Thierry Pouch

36 / Le commerce de détail alimentaire et le rôle des réseaux d'enseigne
Nadine Laïb

46 / Revenus des producteurs, produits sains : l'essentiel de

la loi alimentation 2018
www.vie-publique.fr

56 / Alimentation et environnement : quelle transition ?
Marion Mare

68 / Nos aliments sont-ils plus sains en 2019 qu'en 1905 ?
Dominique Parent-Massin

78 / Entre représentations et pratiques, l'alimentation santé au cœur du débat
Pascale Hébel

88

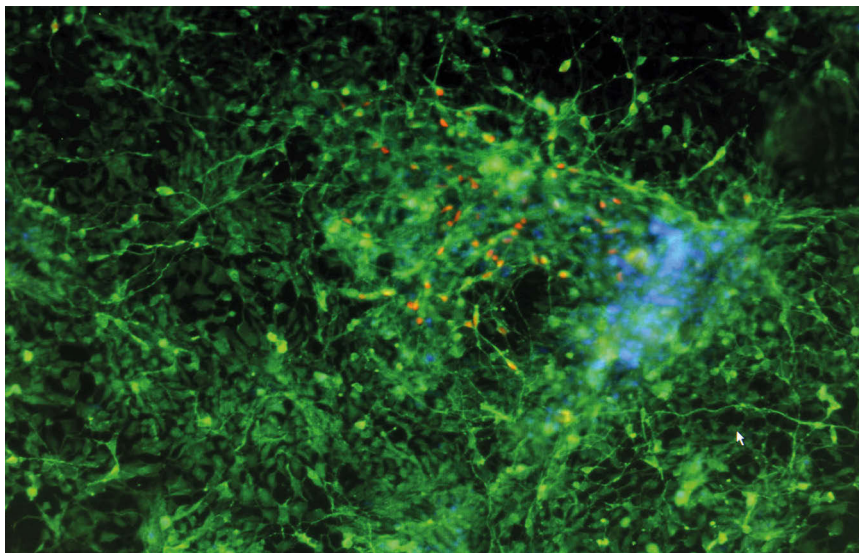
#Le dossier en fiches

- 88 / Ce qu'il faut retenir
- 89 / Les chiffres clés
- 90 / Les mots du dossier
- 91 / Le dossier en dessins
- 92 / Les dates clés
- 93 / Pour en savoir plus

95 #Société

Innovations biomédicales : le droit comme garde-fou

Entretien avec Aurélie Mahalatchimy et Philippe Testard-Vaillant

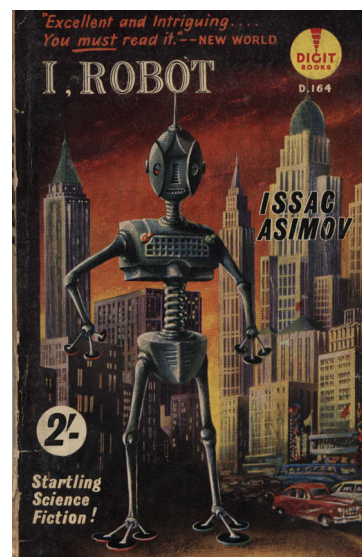


© PATRICK ALLARD/REA

103 #Le Point sur

Intelligence artificielle et éthique

Alain Chatriot



© MARY EVANS/SIPA

107 #C'était en... 1969

Le référendum du 27 avril et la démission du général de Gaulle

David Bellamy



© AP/SIPA



→ Retrouvez l'univers Cahiers français sur
www.ladocumentationfrancaise.fr/cahiers-français
 → Les fiches au format mobile





Comment augmenter le taux d'activité en France ?

Yannick L'Horty

Professeur des universités, université Paris-Est Marne-la-Vallée

La politique de l'emploi, et notamment les mesures pour réduire le chômage, sont sur toutes les lèvres, mais un indicateur d'emploi reste à tort un peu dans l'ombre : le taux d'activité. Tour d'horizon de cet indicateur à potentiel élevé, notamment en matière de lutte contre les inégalités et les discriminations.

Politiques publiques

Le marché du travail français a connu une dégradation sans précédent depuis la grande récession de 2008. Le taux de chômage qui atteignait 6,8% en mars 2008 a dépassé les 10% entre 2013 et 2015 avant de baisser depuis pour atteindre 8,8% fin 2018 selon l'INSEE. Le nombre d'emplois salariés a connu de son côté une longue stagnation. Il est de 16,7 millions en 2018, soit le niveau qu'il avait atteint dix ans plus tôt à la veille de la grande récession. Ces indicateurs d'emploi et de chômage sont bien connus. Ils sont parmi les plus commentés dans les débats publics. En revanche, c'est beaucoup moins le cas pour la participation au marché du travail, mesurée par le taux d'activité. Ce manque d'intérêt relatif pour l'évolution des taux d'activité n'est pas justifié. Puisque le taux de chômage est la proportion de chômeurs parmi l'ensemble des actifs et que l'emploi correspond aux actifs

occupés, le nombre d'actifs forme le tout dont l'emploi et le chômage sont les deux parties. L'activité détermine le stock d'individus volontaires pour contribuer à la production de biens et services marchands et conditionne ainsi à la croissance potentielle de l'économie. Où en sommes-nous en matière de taux d'activité en France? Quels sont les obstacles à l'activité et comment les surmonter?

La remarquable inertie du taux d'activité

Le taux d'activité, qui est appelé taux de participation en anglais, est le rapport entre le nombre d'actifs et la population en âge de travailler. Cette dernière est définie comme l'ensemble des personnes âgées de 15 à 64 ans. Ces seuils ne sont pas arbitraires. En France, la scolarité est obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans et le seuil de 65 ans correspond à l'âge effectif



Depuis 2004, le recensement repose sur une collecte d'information annuelle, concernant successivement tous les territoires communaux au cours d'une période de cinq ans
© LAURENT CERINO/ REA

maximal de départ en retraite à taux plein. La population active comprend la population active ayant un emploi, ou population active occupée, et les chômeurs. Au sens du recensement, la population active ayant un emploi comprend les personnes qui déclarent être dans une des situations suivantes : exercer une profession (salariée ou non), même à temps partiel ; aider un membre de sa famille dans son travail (même sans rémunération) ; être apprenti, stagiaire rémunéré ; être chômeur

“

Le taux d'activité est très stable dans le temps

tout en exerçant une activité réduite ; être étudiant ou retraité mais occupant un emploi. Depuis 2004, le recensement permet de mieux prendre en compte les actifs ayant un emploi, même occasionnel ou de courte durée, et qui sont par ailleurs étudiants, retraités ou chômeurs. Une part de l'évolution de la hausse de la population active ayant un emploi, depuis 1999, peut être liée à ce changement, notamment pour les personnes âgées de moins de 25 ans ou de plus de 55 ans.

Contrairement aux séries d'emploi ou de chômage, qui présentent un profil assez accidenté en longue période, la série des taux d'activité en France est caractérisée par une remarquable inertie. Le taux d'activité est très stable dans le temps. Mesuré sur l'ensemble des personnes de plus de 15 ans, il est de 55,8 % en 2018. Il atteignait la même valeur en 2001 et en 1992. En fait le taux d'activité fluctue très faiblement dans un corridor d'environ



trois points de pourcentage. Son maximum atteint depuis 1975 est de 58,4 %, en 1980 et son minimum était de 55,5 en 1997. La même inertie caractérise le taux d'activité mesuré sur la population en âge de travailler. En 2018, 71,9 % de la population âgée de 15 à 64 ans était active. Ce chiffre est un maximum historique et il fait suite à une décennie de hausse à un rythme très lent. Le taux d'activité était de 69,3 % en 2006, soit une progression de 2,6 % en douze ans.

Des changements de structure, selon l'âge et le sexe

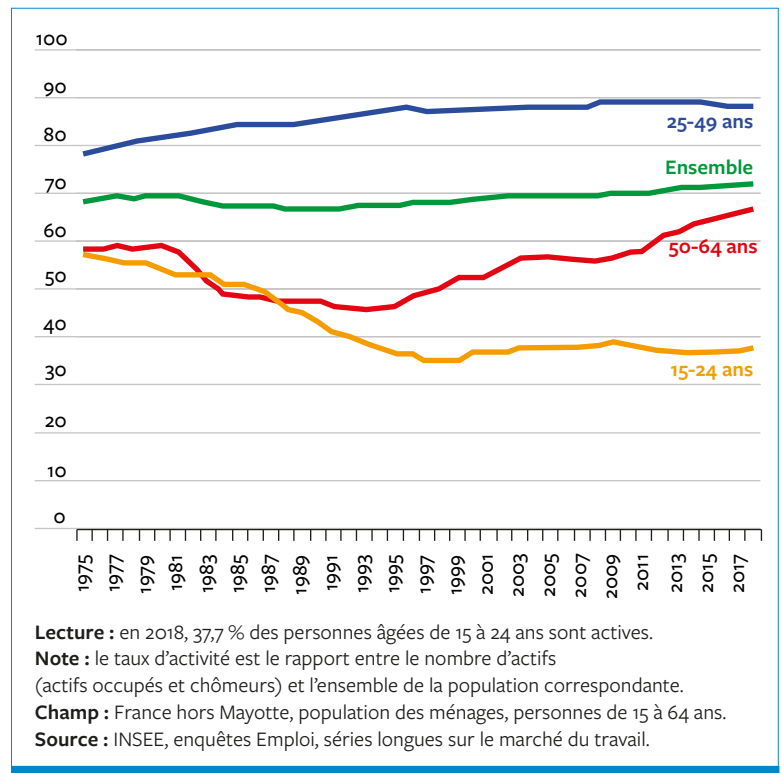
L'inertie des taux d'activité dans la dimension temporelle masque des changements de structure assez importants, à la fois selon le sexe et l'âge. S'agissant du sexe, tout d'abord, la montée de l'activité féminine en France est l'une des mutations profondes du marché du travail qui s'est poursuivie sans rupture depuis l'après-guerre. La hausse de la part des femmes dans l'emploi fait ainsi figure de mouvement structurel, graduel et sans doute irréversible.

Même s'il reste inférieur à celui des hommes, le taux d'activité des femmes en France est toutefois supérieur à la moyenne de l'Union européenne
© STEPHANE AUDRAS/REA

En France, il n'y a pas une année depuis l'après-guerre où l'on n'ait pas constaté une augmentation de la part des femmes dans la population active et dans l'emploi. En revanche, pour les hommes, on observe la tendance inverse : leur taux d'activité baisse (entre 1975 et 2017) de manière continue. En 2018, 14 235 000 femmes âgées de 15 à 64 ans sont actives, selon l'INSEE. Le taux d'activité des femmes âgées de 15 à 64 ans atteint 68,2%. Certes, c'est encore 7,6 points de moins que les hommes, mais la différence ne cesse de se réduire. Elle dépassait 30 points en 1975, 20 points en 1986 et plus de 10 points en 2006. Cet écart d'accès à l'activité entre les hommes et les femmes a été réduit à tous les âges, même s'il reste important. Sur ce plan comme dans d'autres, il demeure une différence significative entre hommes et femmes sur le marché du travail.

Les taux d'activité diffèrent assez fortement selon les âges. Ils sont les plus élevés aux âges intermédiaires, entre 25 et 49 ans, et sont plus faibles aux âges extrêmes, pour les jeunes primo-actifs et pour les séniors qui approchent de l'âge de fin d'activité. Cette hiérarchie de l'activité selon l'âge a connu elle aussi des transformations importantes sur les dernières décennies. En fait, la stabilité apparente de l'évolution longue des taux d'activité n'est pas vérifiée lorsque l'on distingue différentes tranches d'âge. Jusqu'au début des années 1990, la stabilité apparente des taux d'activité agrégés va de pair avec un renforcement des différences selon les âges. On assiste à une montée progressive de l'activité aux âges intermédiaires et à une baisse des taux d'activité aux âges extrêmes, pour les moins de 25 ans comme pour les plus de 50 ans. Dans les années 1990, ces évolutions s'inversent. Le taux d'activité se stabilise aux âges intermédiaires, il entame une remontée progressive pour les séniors et – après une baisse supplémentaire au début des années 1990 – il se stabilise pour les jeunes. Le

▼ Les taux d'activité par âge



taux d'activité des séniors converge progressivement vers celui des âges intermédiaires. Ce mouvement a pour contrepartie un vieillissement de la population active.

La faiblesse des taux d'activité français, en comparaison internationale

Les taux d'activité diffèrent assez fortement selon les pays. En Europe, ils sont les plus élevés pour les pays du nord. Le maximum est atteint en Islande (88,3%), suivi de la Suisse (84%) de la Suède (82,5%) ou des Pays-Bas (79,7%). Ces pays sont à la fois ceux où l'activité féminine est la plus élevée et où le taux d'emploi des séniors est le plus important.

À l'autre extrême, les pays du sud et de l'est de l'Europe sont caractérisés par des niveaux d'activité faibles. Le pays où elle est le plus faible est l'Italie (65,4%), suivi de la Roumanie (67,3%) et de la Grèce (68,3%).

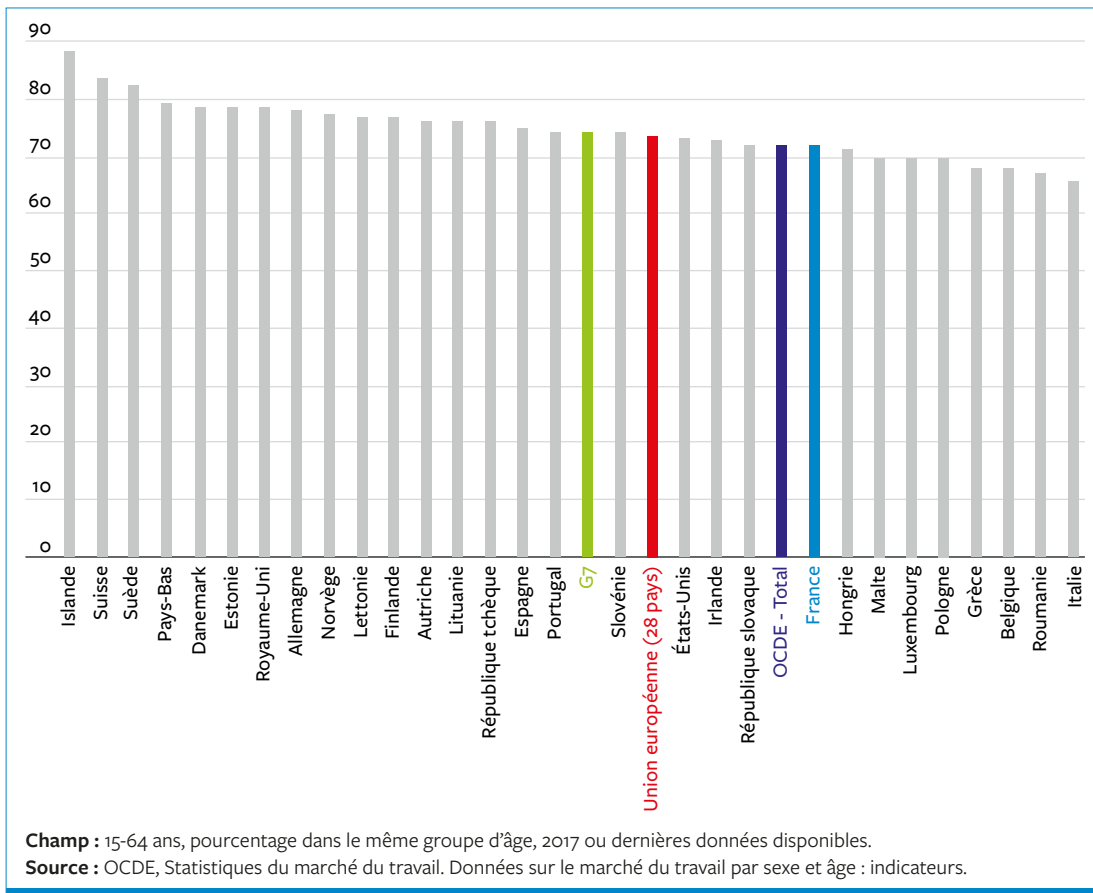
En France, le taux d'activité de 71,8% en 2017 apparaît relativement faible du point de vue de la comparaison internationale. Il est légèrement inférieur à celui de la moyenne des pays de l'OCDE (72%), assez inférieur à celui de la moyenne des 28 pays européens (73,6%) et très en deçà de la moyenne des grands pays du G7 (74,5%). Il se situe à un niveau compris

entre celui de la Hongrie (71,16%) et de la République slovaque (72,1%), au-dessus de celui du Luxembourg (70,15%) et de la Belgique (68%) mais inférieur au niveau de l'Allemagne (78,24%) ou du Royaume-Uni (78,46%).

Les déterminants de la participation au marché du travail

Comment expliquer cette relative faiblesse des taux d'activité en France et leur grande inertie dans le temps ? Les études qui tentent d'expliquer et de prévoir l'évolution des taux d'activité

▼ Comparaison internationale des taux d'activité



prennent en compte leur forte inertie temporelle en modélisant les taux d'activité par âge et par sexe à l'aide de tendances temporelles (voir par exemple Jacquot, 1997 ou Filatriau, 2012). Plusieurs facteurs sont pris en compte pour expliquer les inflexions de ces tendances.

Un premier ensemble de déterminants réside dans les évolutions démographiques. Les modifications des pyramides des âges font varier le poids des classes d'âge extrêmes, dont les taux d'activité sont plus faibles, ce qui pèse sur les taux d'activité moyens par un simple effet de composition. Ce mécanisme joue à la fois entre les classes d'âge et au sein de chaque classe d'âge. Par exemple, au milieu des années 2000, l'arrivée des premières générations de baby-boomers à l'âge de 60 ans rajeunit la moyenne d'âge des 60-64 ans et le taux d'activité moyen dans cette classe d'âge en est mécaniquement augmenté sans pour autant illustrer des changements dans les comportements d'activité.

“

Les taux d'activité sont sensibles à la conjoncture générale et ont un caractère pro-cyclique

Une deuxième série de facteurs est d'ordre économique. Les décisions d'activité sont assorties d'un ensemble de gains et de coûts et peuvent être analysées d'un point de vue économique. Le choix de participation s'établit au niveau de l'ensemble des individus qui composent le ménage, avec des possibilités

d'arbitrage entre individus. Pour qualifier ces arbitrages, on évoque fréquemment le mécanisme du travailleur additionnel ou celui du chômeur découragé. Selon ces mécanismes, l'évolution macroéconomique ou locale de l'emploi et du chômage est un déterminant des comportements d'activité. Des inactifs vont se porter sur le marché du travail pour profiter de nouvelles opportunités d'emploi et vont au contraire cesser leur recherche d'emploi en cas de forte montée du chômage. Les taux d'activité sont alors sensibles à la conjoncture générale et ont un caractère pro-cyclique (ils augmentent en période de croissance économique et de hausse de l'emploi). Depuis l'étude initiale de Salais (1972), de nombreux travaux appliqués ont tenté de mesurer cet effet de flexion conjoncturelle des taux d'activité et concluent au chiffre d'un actif supplémentaire pour environ deux emplois créés. La flexion concerne surtout l'activité des jeunes et des seniors.

À ces déterminants démographiques et économiques s'ajoutent des facteurs institutionnels. Les décisions de participation au marché du travail dépendent aussi de la législation en matière de protection de l'emploi, des plans de préretraite, des mesures de dérogations à la recherche d'emploi pour les demandeurs les plus âgés, de l'accès des jeunes aux revenus de remplacement, de celui des seniors à l'indemnisation du chômage, de l'organisation des régimes de retraite et des modalités de départ en retraite anticipé. De nombreuses réformes ont été mises en œuvre ces dernières décennies pour contrecarrer la baisse des taux d'activité et des heures travaillées des seniors, par exemple en modifiant les incitations à la retraite anticipée et l'âge de départ en retraite. Suite à ces réformes, on a pu constater une augmentation du taux d'emploi et du temps de travail. Toutefois, cette hausse reste encore faible en France. Les

changements juridiques ou réglementaires, les accords des partenaires sociaux sur l'emploi des seniors, et l'accumulation de plans pour les seniors n'ont donc pas été suffisants pour éliminer tous les obstacles à la participation des seniors au marché du travail.

Le poids des aspects non monétaires

Le calcul économique ne se limite pas à un arbitrage sur des éléments monétaires et la qualité des emplois et du travail mérite elle aussi d'être prises en considération. Dans un contexte de diffusion des nouvelles technologies de l'information et des communications, le travail devient plus complexe et plus intense, ce qui entraîne une dégradation des conditions de travail, confirmée par les enquêtes européennes (Greenan *et al.*, 2013). L'économie française est particulièrement concernée du fait d'un niveau très élevé de productivité horaire, synonyme d'une forte intensité du travail. Du point de vue de la qualité des emplois, plusieurs aspects méritent d'être distingués. Si l'on observe l'évolution des salaires, on demeure dans un contexte de forte modération avec une proportion des emplois rémunérés au voisinage du salaire minimum qui reste très élevée en France (elle y dépasse 15 % de la main-d'œuvre). Du côté de la stabilité des contrats de travail, la montée de la part des emplois courts et précaires dans le stock des emplois est une autre illustration de la dégradation globale de la qualité des emplois. En outre, le taux de temps partiel a fortement augmenté depuis la crise et n'a pas encore amorcé de décrue. Ces emplois de mauvaise qualité, instables, de faible durée et peu rémunérés se concentrent toujours dans les secteurs des services à la personne, dans le commerce, le bâtiment et quelques secteurs traditionnels de l'industrie. Ces éléments sont susceptibles de peser sur l'attractivité



Manifestation d'étudiants contre les mesures d'austérité, à Athènes en octobre 2018. Le taux d'activité en Grèce est l'un des plus faibles d'Europe

© PLANET PIX/
ZUMA-REA

des emplois et de contribuer ainsi à la faiblesse des taux d'activité.

Le poids des facteurs non monétaires a été mis en avant par l'analyse d'Alan Krueger (2017) qui s'est interrogé sur les déterminants de longue période des taux d'activité aux États-Unis. Le taux d'activité y a culminé à 67,3 % au début de 2000 avant de diminuer à un rythme régulier depuis, jusqu'à atteindre 62,4 % en septembre 2015, son plus bas niveau en près de 40 ans. Selon Alan Krueger, ce déclin du taux d'activité américain s'explique en grande partie par la hausse du taux de départ à la retraite des hommes âgés qui renvoie elle-même aux obstacles physiques et mentaux qu'ils rencontrent dans leur activité. L'auteur met en avant la fréquence du recours aux médicaments antidouleur : près de la moitié des hommes âgés prennent des analgésiques de façon régulière et déclarent que la douleur les empêche d'occuper un emploi à temps plein pour lequel ils sont qualifiés. Il met en évidence un lien entre l'utilisation des analgésiques, les taux de prescription des opioïdes et la participation au marché du travail. Les analgésiques sont les plus utilisés dans les régions où les médecins

prescrivent davantage d'opioïdes, pour un niveau donné de l'état d'invalidité, de l'état de santé autodéclaré et des caractéristiques démographiques des personnes.

Les problèmes de santé physique, mentale et émotionnelle constitueraient ainsi aux États-Unis le principal obstacle dans l'accès au travail pour les séniors inactifs. Mis à part les chômeurs, ce groupe présente le niveau le plus bas de bien-être émotionnel et d'évaluation de la vie. Il y aurait donc des gains potentiellement importants à réaliser en ciblant les conditions de travail de ces séniors.

L'hypothèse discriminatoire

Tous ces facteurs monétaires et non monétaires sont autant de leviers d'action potentiels permettant d'agir sur les taux d'activité. Or, qu'il s'agisse de l'activité des femmes, des séniors et des jeunes, les mêmes constats qualitatifs s'imposent : malgré le déploiement d'un vaste arsenal de politiques publiques, combinant des règles contraignantes et des actions incitatives, des aides monétaires et non monétaires, des actions de formation et d'accompagnement, les inégalités de taux d'activité selon l'âge et le sexe persistent. C'est sans doute la raison pour laquelle un nombre croissant de travaux ajoutent à ces facteurs l'hypothèse d'une discrimination dans l'accès au marché du travail qui peut jouer plus fortement sur certaines populations. Aux États-Unis, l'élimination de contraintes juridiques lors des recrutements de séniors a eu peu d'effet sur leurs chances de trouver un emploi, ce qui a pu légitimer des travaux de recherche sur l'existence de discriminations liées à l'âge (Neumark, 2008).

Les discriminations liées au sexe sont parmi les premières à avoir été étudiée dans la recherche scientifique, sur fond d'augmentation historique de la participation des femmes au marché du travail et de la persistance du plafond



de verre. Elles sont mesurées par la méthode expérimentale des tests de correspondance, ou *testing*, qui consiste à construire de toutes pièces des candidatures fictives (*curriculum vitae* et lettres de motivation) parfaitement similaires à l'exception de la caractéristique dont l'on souhaite mesurer l'effet. Les premiers tests de correspondance qui ont été conduits aux États-Unis dans ce domaine ont montré que les femmes ont des probabilités inférieures de 39 % pour l'accès à l'emploi et de 35 % pour l'accès à l'entretien d'embauche (Neumark *et alii*, 1996). En France, l'une des premières études par *testing* a conclu à une discrimination statistique dans la banque à l'encontre des jeunes femmes en lien avec leur probabilité de maternité (Duguet et Petit, 2005).

Comparativement à d'autres critères, l'âge est plus complexe à mesurer. À notre connaissance, seulement un petit nombre de travaux ont cherché à mesurer la discrimination à l'embauche liée à ce motif. Contrairement au sexe, l'âge est théoriquement très corrélé à la productivité. Il est associé à l'expérience, qui est un déterminant de la productivité au niveau individuel. Lorsque l'on évoque la discrimination selon l'âge, il importe donc de neutraliser l'effet de l'expérience et de raisonner à productivité donnée.



Les inégalités de taux d'activité selon l'âge et le sexe persistent

Une dizaine d'études ont évalué des discriminations dans l'accès à l'emploi selon l'âge. Elles sont peu comparables entre elles parce qu'elles portent sur des pays et des professions différentes. La plupart des tests portent sur les États-Unis ou sur l'Europe. La seule étude qui a exploré ce critère en France avec une méthode de testing a mis en évidence des discriminations très nettes en raison de l'âge (Challe *et al.*, 2016). Selon cette étude, une action publique en faveur d'une plus grande participation des seniors au marché du travail doit considérer les différents ressorts des discriminations à l'encontre des seniors, qui sont à la fois victimes de l'obsolescence de leur capital humain et de discriminations à l'embauche en raison de l'âge, ce qui pénalise particulièrement les hommes dans leur reconversion professionnelle. #

Pour aller plus loin

Challe L., Fremigacci F., Langot F., L'Horty Y., du Parquet L., Petit P. (2016), « Accès à l'emploi selon l'âge et le genre : les résultats d'une expérience contrôlée », Rapport de recherche TEPP, n° 16-2.

Duguet E. et Petit P. (2005), « Hiring Discrimination in the French Financial Sector : An Econometric Analysis on Field Experiment Data », *Annales d'Économie et de Statistique*, n° 78 (avril-juin), p. 79-102

Filatriau O. (2012), « Méthodologie de projection de la population active à l'horizon 2060 », Document de travail de la DSDS, INSEE, n° F1201, 19 p.

Greenan N., Kalugina E. et Walkowiak E. (2014), « Has the Quality of Work Improved in the EU-15 between 1995 and 2005? », *Industrial and Corporate Change*, Oxford Academic, 23, n° 2, p. 399-428.

Jacquot, A. (1997), « Les flexions des taux d'activité sont-elles seulement conjoncturelles », *Économie et prévision*, 127, p. 137-155.

Krueger, A. B., « Where Have All the Workers Gone? An Inquiry into the Decline of the U. S. Labor Force Participation Rate », *Brookings Papers on Economic Activity* vol. 2017, 2 (2017), p. 1-87.

Neumark D., Bank R. J. et Van Nort K. D. (1996), « Sex Discrimination in Restaurant Hiring : An Audit Study », *The Quarterly Journal of Economics*, vol. 111, n° 3 (août), p. 915-941.

Neumark, D. (2008), « La discrimination à l'emploi des seniors aux États-Unis », *Connaissance de l'emploi*, avril, n° 53.

Salais, R. (1972), « La sensibilité de l'activité par âge et par sexe aux variations du chômage », *Annales de l'INSEE*, 8, septembre-décembre.

AB
AGRICULTURE
BIOLOGIQUE

Pain Bio, Pain Pur Levain

Cocktail Oïvette
Pays
0,80 100 Gr

Cocktail
Tomate
1,98 100 Gr

Le Jardin de Rebeus

Marianna Pays
2,90 100 Gr

CLEM Non Traitées
Extra
2,80 Kg

